

Formulaire d'inscription
à retourner au plus tard le :
Jeudi 18 avril 2024

À
Monsieur le Maire,
Service enfance jeunesse
politique de la ville
« Jobs Jeunes » été

Hôtel de Ville
Rue Mainssieux
CS 30268
38516 VOIRON Cedex

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire à l'inscription dans le cadre du dispositif Job Jeune 2023. Ces données sont collectées pour le service jeunesse et le point information jeunesse de la ville de Voiron. Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2016/679) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité. à l'adresse suivante :

Mairie du Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron
ou au Délégué à la protection des données (DPO) à dpo.voiron@ville-voiron.fr

Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL.



JOBS JEUNES

**Une semaine de chantier
du 24 juin au 2 août 2024**



L'entrée dans le monde du travail n'est pas toujours chose aisée pour les jeunes, et c'est la raison pour laquelle la commune de Voiron a créé des dispositifs comme les « Jobs Jeunes » pour les accompagner.

Par ce biais, les Voironnais âgés de 16 à 18 ans peuvent acquérir une première expérience et se familiariser avec les usages professionnels durant les vacances scolaires. Par groupe de cinq, ils seront encadrés pour participer à des petits travaux utiles à la collectivité et gagner leur propre argent.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être âgé(e) entre 16 et 18 ans ;
- être domicilié(e) à Voiron ;
- participer pour la 1^{ère} fois à ce dispositif.

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE ENVOI :

- Une lettre de motivation ;
- un Curriculum Vitae ;
- le formulaire de candidature rempli avec autorisation parentale ;
- une photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) ;
- un justificatif de domicile + attestation d'hébergement si nom différent ;
- une photocopie de l'attestation de droits à la sécurité sociale ou copie de carte Vitale ;
- un Relevé d'Identité Bancaire à votre nom.

NATURE DES TRAVAUX :

Petits travaux ne nécessitant pas de qualification particulière.

**Durée : 1 semaine de 30h
pour un salaire de 290 € net environ**

En cas de présélection de votre candidature, un entretien d'embauche sera organisé **le vendredi 26 avril 2024**. Vous recevrez un sms 4 jours avant.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom - Prénom (en majuscules) :

Sexe : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

AUTORISATION PARENTALE DE TRAVAIL

Je soussigné(e) (Nom - prénom), autorise

(Nom du jeune)

à travailler pendant les vacances d'été sur la commune de Voiron dans le cadre du dispositif «Job Jeune» 2024.

Fait à Voiron, le Signature du responsable légal :

Tout dossier incomplet sera renvoyé ; en cas de doute et pour vous aider à la complétude du dossier, vous pouvez contacter le Point Infos Jeunes : infojeunes@ville-voiron.fr ou au 06 72 27 56 00 ou 06 62 79 33 76

Cochez au minimum 2 semaines disponibles :

VACANCES ÉTÉ

- ☐ du 24 au 28 juin 2024
- ☐ du 1 au 5 juillet 2024
- ☐ du 8 au 12 juillet 2024
- ☐ du 15 au 19 juillet 2024
- ☐ du 22 au 26 juillet 2024
- ☐ du 29 juillet au 2 août 2024

ATTENTION !

Ce formulaire et les pièces justificatives sont à envoyer par mail à : **jeunesse@ville-voiron.fr** ou à déposer à l'accueil de la mairie.

Au plus tard **jeudi 18 avril 2024**
Renseignements : **06 98 25 39 36**